

■ **Progrès**, à La Chaux-de-Fonds, fondation, couvrir les suites économiques de la maladie, des accidents, de la maternité, de l'invalidité et du décès, etc. (FOSC du 06.06.2003, p. 9). Signature collective à deux a été conférée à Signer Philippe, de Hundwil, à Uitikon, membre du conseil de fondation. Dépôt d'un règlement concernant la représentation, du 14 mars 2003.

Journal no 1488 du 16.06.2003  
(01045262 / CH-645.1.000.756-9)